

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL AUTOUR DES SITES MINIERES LE LONG DU GRADIENT URBAIN-RURAL DE LA VILLE DE HIRE (COTE D'IVOIRE)

KOUADIO Koyé Toussaint

*Doctorant, Département de Géographie,
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Toussaintkoye2018@gmail.com*

Résumé

La Côte d'Ivoire dispose de ressources minières importantes constituées d'or, de fer, de diamant etc. Ces ressources sont encore faiblement exploitées. A ce jour, l'or, le diamant et le manganèse sont exploités de manière industrielle dans le pays. Selon des statistiques de l'Union Européenne, la production annuelle du pays varierait entre 50 000 et 300 000 carats sur les années à venir (Moore, 2015, p152). Ce phénomène minier, il est accompagné du phénomène de l'urbanisation qui connaît un essor en Côte d'Ivoire. Ces phénomènes contribuent à la dégradation des cultivables. La ville d'Hiré située dans la zone forestière ivoirienne n'est pas en marge de cette dégradation de l'environnement suite à l'exploitation minière. Cette étude vise à comprendre la dynamique de l'occupation du sol à Hiré opérée par l'activité aurifère. Cette exploitation minière qui amène la population à occuper de manière anarchique le foncier traduisant une transformation incontrôlée de l'armature urbaine de la ville Hiré. Ainsi, en analysant les facteurs de cette mutation foncière, la présente étude se révèle comme une contribution à la planification des futurs projets fonciers. Les résultats de l'étude reposent sur une enquête de terrain effectuée au sein de la ville de Hiré. En plus de la recherche documentaire, cette enquête a permis de collecter des données à travers des observations directes et indirectes, des entretiens et un questionnaire soumis aux propriétaires terriens, les acquéreurs et les agriculteurs de ladite localité. Les résultats montrent que les transformations opérées dans le foncier sont motivées par la dynamique urbaine, la variation des caractéristiques socio-économiques et l'évolution de la taille des ménages.

Mots clé : Ressource minière, Hiré, foncier, dynamique urbaine,

Abstract

Ivory Coast has significant mining resources consisting of gold, iron, diamonds, etc. These resources are still poorly exploited. To date, gold, diamond and manganese are exploited industrially in the country. According to European Union statistics, the country's annual production would vary between 50,000 and 300,000 carats in the years to come (Moore, 2015, p152). This mining phenomenon is accompanied by the phenomenon of urbanization which is booming in Ivory Coast. These phenomena contribute to the degradation of cultivable crops. The town of Hiré located in the Ivorian forest zone is not exempt from this environmental degradation following mining. This study aims to understand the dynamics of land use in Hiré driven by gold mining activity. This mining operation which leads the population to occupy land in an anarchic manner, reflecting an uncontrolled transformation of the urban structure of the city Hiré. Thus, by analyzing the factors of this land change, the present study reveals itself as a contribution

to the planning of future land projects. The results of the study are based on a field survey carried out in the town of Hiré. In addition to documentary research, this survey made it possible to collect data through direct and indirect observations, interviews and a questionnaire submitted to landowners, buyers and farmers in the said locality. The results show that the transformations carried out in land tenure are motivated by urban dynamics, the variation in socio-economic characteristics and the evolution of the size of households.

Keywords: Mining resources, Hiré, land, urban dynamics,

Introduction

Depuis la dernière décennie du XX^{ème} siècle la multiplication des projets miniers de grandes dimensions qui répond à la demande mondiale croissante en minerais de toutes natures est à l'origine d'une transformation brutale des paysages et du cadre de vie de nombreuses communautés dans les pays en voie de développement recelant de riches gisements. En effet, l'intensification de l'exploitation des ressources de la planète est à l'origine d'une dégradation de l'environnement qui peut localement bouleverser les conditions de vie des communautés d'habitants, notamment dans les pays pauvres. Selon IFDD (2015, p6-7) l'Afrique de l'Ouest, riche de son potentiel minéral notamment aurifère, a accueilli d'importants investissements dans le secteur minier au cours des deux décennies écoulées. Ces investissements sont pour l'essentiel le fait de compagnies minières privées étrangères, pour la plupart d'origine canadienne, américaine, sud-africaine, anglaise ou australienne et plus rarement d'origine asiatique (Chine et Inde), attirées par l'existence d'un dispositif juridique et fiscal incitatif.

La Côte d'Ivoire par ses importantes ressources minières constituées d'or, de fer, de manganèse, de bauxite, de nickel, de diamant et de cuivre sont encore faiblement exploitées. A ce jour, seul l'or, le diamant et le manganèse sont exploités de manière industrielle en Côte d'Ivoire. Cependant, le secteur minier ivoirien a connu un dynamisme particulier sur les deux dernières années avec notamment la promulgation du nouveau Code Minier en 2014 l'ONU. Ainsi, cette politique minière de l'État a connu à l'image de l'ensemble du continent plusieurs évolutions créant une intensification et une diversification des activités minières qui résultent des investissements massifs réalisés sur le pays. Ces investissements ont eu comme corolaires l'augmentation de la pression foncière et subséquemment l'exacerbation. Ainsi, la vente du foncier et

l'activité aurifère sont devenues pour la localité un centre d'intérêt particulier en vue de pallier aux difficultés économiques que connaît la population. Cette étude vise à la compréhension de la dynamique de l'occupation du sol à Hiré. Phénomène qui a des répercussions sur l'environnement à travers l'occupation anarchique du foncier urbain par la population. Pour atteindre cet objectif, l'étude s'est appesantie sur les problématiques suivantes : Comment s'opère la dynamique du sol ? Comment cette dynamique impact-elle l'urbanisation de Hiré ? Dans cette étude, il convient de montrer d'abord les types de transformation opérée dans l'acquisitions du foncier d'une part et d'autre part analyser l'impact de ces transformations sur l'armature urbaine de Hiré.

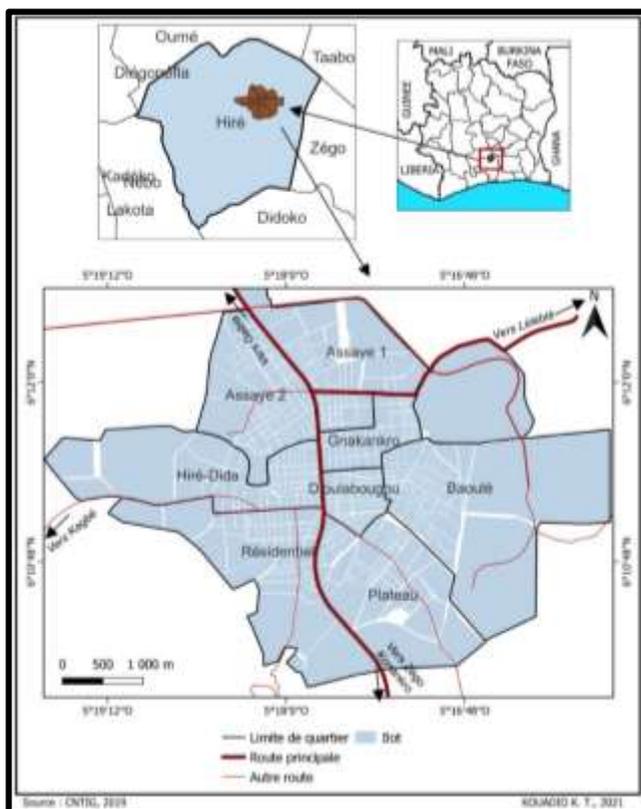
1. Méthodologie

Cette étude a été réalisée suite à une recherche documentaire qui a permis de consulter les ouvrages qui traitent les questions des pratiques foncières sur l'urbanisation en Afrique au sud Sahara, en Côte d'Ivoire et à Hiré. En effet, ces ouvrages ont permis de faire l'état des lieux d'Octobre 2021 en Mars 2022 dans la ville de Hiré. Elle a débuté par une observation de la ville de Hiré en parcourant les 08 quartiers suivis des prises de vue dans la ville. Ensuite, des guides d'entretiens ont été élaborés puis adressés aux autorités en charges de la gestion foncière de la ville. Enfin, un questionnaire adressé à 250 ménages constituant l'échantillon de cette étude. L'échantillon représentatif de cette étude a été déterminé à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat de 2021 produit par l'Institut National de la Statistique (INS, 2021). La formule de Grumuchian et Marois (2000) a été utilisée pour la détermination de l'échantillon représentatif. Le Microsoft Excel 2016 a servi à l'élaboration des tableaux, des graphiques et des diagrammes des données de l'enquête du terrain. Les cartes ont été élaborées à partir du logiciel Arc Mapp 10.2. Ceci a permis la réalisation et l'illustration du phénomène étudié. Ainsi, pour comprendre le phénomène de la dynamique foncière, l'étude à adopter la théorie des cercles concentriques du modèle concentrique de l'organisation de l'espace. En effet, la théorie des cercles concentriques permet de montrer la forme de la ville. Cette forme qui s'en modifie suite aux activités économiques urbaines. Ainsi, l'espace urbain prend plutôt l'allure d'une étoile.

Les résultats obtenus ont permis les types de transformation opérée dans l'acquisitions du foncier et l'impact de ces transformations sur l'armature urbaine de Hiré.

La ville minière, Hiré est le chef lieux de sa Sous-préfecture, située dans le sud forestier ivoirien précisément dans la région du Lôh-Djiboua (carte 1) n'est en marge de cette réalité.

Carte 1 : Localisation de la ville de Hiré en Côte d'Ivoire



2. Résultats

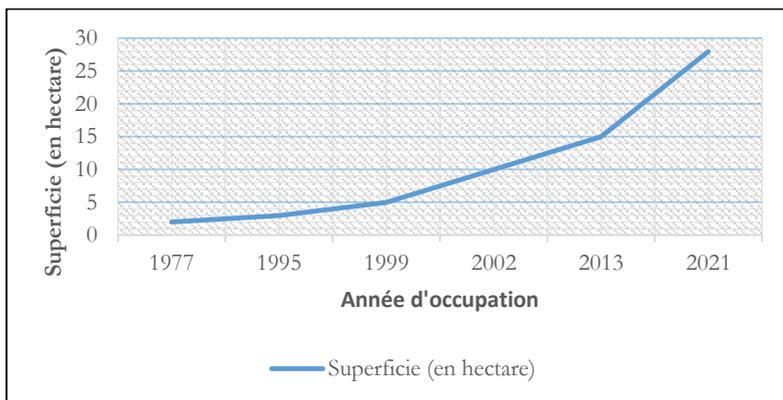
Les résultats de cette étude oscillent autour des axes suivants : l'évolution de l'occupation du sol dans l'urbanisation de Hiré ; la dynamique de

l'occupation du sol autour des sites miniers dans la ville de Hiré et Impacts de l'activité minière sur l'urbanisation de Hiré.

2.1. Evolution de l'occupation du sol dans l'urbanisation de Hiré

L'assiette urbaine de Hiré a connu une évolution dans le temps et dans l'espace depuis son érection en sous-préfecture (1977) jusqu'aujourd'hui (2021) (figure 1).

Figure 1 : Evolution de l'armature urbaine de Hiré de 1977 à 2021



Source : Enquête de terrain, 2021

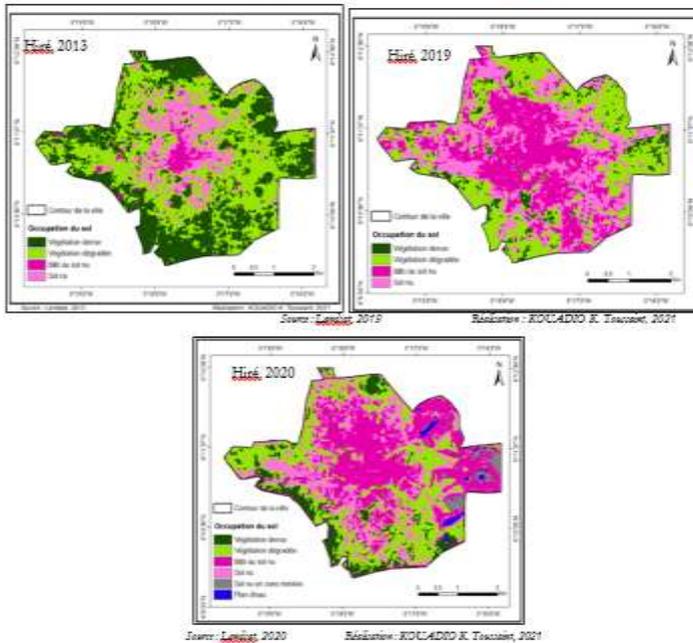
La figure 1 présente l'évolution de l'armature urbaine de Hiré de 1977 à 2021. Cette ville connaît une évolution dans le temps et dans l'espace. En effet, elle est passée de 4.5 hectares d'occupation du sol en 1977 à 28 hectares d'occupation du sol en 2021. Ville érigée en sous-préfecture en 1977, Hiré à cette époque constituait un site à nouvelle destination pour les allogènes faisant d'elle une localité à faible occupation (4.5 hectares) du sol. Ville forestière ivoirienne peuplée par les autochtones krou (Dida), va connaître une évolution. Cette évolution sera en simultané avec sa démographie. Car de 1977 à 1999, l'on observe une faible évolution de 4.5 à 17 hectares. Cela est lié à la présence moyenne de la démographie dans localité qui était dominée par les Dida (autochtone), Baoulé (allogène) etc. De 1999 à 2021, la ville connaît une occupation progressive du foncier passant de 17 à 28 hectares. Cette évolution

progressive est rythmée avec l'adoption de nouvelles activités économique (l'agriculture, l'exploitation minière etc.) dans cette localité.

2.2. Dynamique de l'occupation du sol autour des sites miniers dans la ville de Hiré

Dynamique paysagère autour des sites miniers s'accroît par l'auto-construction. Cette observation correspond à l'évolution de la dynamique paysagère caractéristique de la partie Sud-est et Est de la ville de Hiré, où les changements socio-économiques ont affecté la dynamique du paysage. Dans un contexte social difficile, les populations se tournent vers les sites miniers pour la recherche d'équipements sociotechniques. L'installation de milliers de personnes autour des sites miniers a un impact négatif en termes de dégradation de sols et de la végétation, susceptible d'entraîner une perte de la biodiversité. L'urbanisation autour de ces sites contribue ainsi à la détérioration du cadre de vie des populations riveraines et, en raison de la combinaison complexe d'acteurs, elle exacerbe les rivalités tant pour l'espace que pour les ressources (planche cartographique).

Planche cartographique 1 : Evolution de l'espace urbain de Hiré



La planche cartographique 1 présente l'évolution de l'armature urbaine de Hiré. Cette évolution s'est vue sur trois périodes (avant 2013, de 2013 à 2019 et de 2019 à 2020).

À Hiré, la reprise des activités minières depuis l'exploitation du minerai d'or en 2007 a entraîné des changements sociaux importants, notamment une croissance démographique rapide (INS, 2021). En effet, le taux moyen annuel de croissance démographique est passé de 4,1 % entre 1988 et 1998, à 6,4 % entre 1998 et 2014 et à 8,3 % de 2014 à 2021 (INS, 2021). La fourniture en logements est apparue comme une question vitale et un des faits les plus marquants de la dynamique paysagère à Hiré. Ceci s'est traduit par une expansion spatiale urbaine rapide qui se produit en échappant au contrôle des pouvoirs publics. Cette action entraîne la pénurie de l'offre foncière constructible. Ainsi, cette pénurie pousse certains ménages à s'installer sur les rares terrains vides situés à proximité des sites miniers, car coûtant moins chers.

Pourtant, autour de ces sites, les actions anthropiques ont contribué à éparpiller les polluants dont les dépôts s'expriment d'une part à travers la mise à nu de la surface des sols et, d'autre part, via l'installation des espèces de la flore. La forte présence des surfaces de sol nu, mise en évidence entre 2013 et 2020, serait attribuée à la destruction du couvert végétal à proximité des sites miniers, probablement en raison des aménagements effectués pour implanter les sites miniers d'une part et, d'autre part, à cause de l'impact de l'action de l'homme. Dans le contexte de cette étude, d'un côté les sols nus autour des sites miniers constituent des terrains faciles à urbaniser. De l'autre, ils sont problématiques pour la santé des populations car considérés non constructibles en raison de leur concentration élevée en métaux lourds. Autour des sites miniers, le processus d'urbanisation reste non planifié, informel et fréquemment marqué par des conflits et une insécurité relative à l'utilisation des terres. Cette situation est favorisée par une confusion dans les rôles et responsabilités des acteurs concernant l'urbanisation et la gestion urbaine. Les rares espaces périphériques susceptibles d'assurer l'alimentation quotidienne de la population et atténuer les effets néfastes de la pollution autour des sites miniers sont systématiquement détruits et dégradés.

2.3. Impacts de l'activité minière sur l'urbanisation de Hiré

A Hiré, l'urbanisation a commencé sous la colonisation française. Cette urbanisation connaît un fort étalement spatial de façon horizontale ces décennies. Cet étalement spatial horizontal s'effectue très souvent avec un déficit en infrastructures de base (adduction d'eau potable, éclairage, canaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, service de ramassage des déchets, etc.) indispensables au bon développement de la ville. Et cela découle souvent de la mauvaise occupation de l'espace urbain. En effet, cette horizontalité de l'étalement spatial de la ville de Hiré est source de mauvaise occupation de l'espace urbain. Cette situation engendre de sérieux problèmes pour les populations de la ville. Tel que l'occupation anarchique du foncier (Planche photo 1)

Planche photo 1 : Habitation faisant objet de non-respect des règles de construction à Gnakankro



Prise de vue : KOUADIO Toussaint, Mai 2022

Cette planche photo 1 présente des constructions au sein de la ville de Hiré qui font objet du non-respect des règles de l'urbanisation. Après achat du foncier à Hiré auprès du comité villageois, les acquéreurs se limitent sur la procédure de l'obtention de l'attestation de cession villageoise. Cependant, la méconnaissance des acquéreurs sur l'importance des documents administratifs, les amène à exploiter le foncier sans avoir l'autorisation. Face à cela plusieurs (65 %) maisons sont construites ou en constructions sans avoir le Permis de Construire (P.C) cette pratique prend de l'ampleur dans la ville précisément dans les quartiers en extension. Pour mettre fin à ce phénomène, la Direction de Service Technique (D.S.T) de la Mairie de Hiré procède à une visite de terrain sur tout l'espace urbain pour une vérification afin d'arrêter tous travaux de non-respect des règles de l'urbanisation. En outre, les acquéreurs du foncier dans ces zones, certains effectuent des prospections minières sur leur foncier dans l'intention de détecter des minerais de l'or afin de procéder à son exploitation au sein de la ville. Dans cet élan certains acquéreurs finissent par l'obtenir et procèdent à l'exploitation (planche photo 2).

Planche photo 2 : Exploitation minière artisanale urbaine à Hiré



Prise de vue : KOUADIO Toussaint, Mai 2022

La planche photo 2 montre la pratique traditionnelle de la recherche du minerai de l'or à l'échelle de la ville de Hiré. L'exploitation minière artisanale mise en exergue par cette planche photographique 2 à l'échelle de la ville de Hiré montre la volonté des riverains d'exploiter leurs différents lots destinés à la construction à l'usage de cette pratique. En effet, cette pratique est concentrée dans les quartiers limitrophes d'exploitation de la société NEWCREST qui est en charge de l'exploitation minière industrielle aurifère à l'échelle de la ville de Hiré. Ainsi, l'effet découlant de ce phénomène est le morcèlement rapide, l'occupation anarchique et l'irrégularité des quartiers en extension de la ville. Certaines populations occupent des espaces de manière illégale et procèdent au lotissement anarchique.

La culture maraîchère une activité de subsistance et de commercialisation pour la population riveraine de la ville de Hiré et ses environs. Cette importante activité qui au départ c'est-à-dire avant la

découverte de la mine d'or était la principale source de revenus pour certains chefs de ménages et d'approvisionnement de la ville en produits maraîchers est aujourd'hui délaissée au détriment de l'exploitation minière.

Cependant, soucieux du bien-être quotidien de la population en général et la famille en particulier, certaines femmes prospèrent toujours dans l'exercice de la pratique de la culture maraîchère au sein de la ville (photo 1).

Photo 1 : *Pratique de culture maraîchère par les femmes au quartier Assaye 2*



Prise de vue : *Kouadio Toussaint, Mai 2022*

La photo 1 montre une activité maraîchère exercée à l'échelle de la ville de Hiré. En effet, l'investigation démontre qu'après la prospection du minerais d'or, cette activité est dominée 78 % par les femmes. Les hommes qui désormais exercent dans ce domaine ne représentent que 22 %. En effet, le taux élevé des femmes dans le maraîcher, s'explique par leur faible taux (10 %) de participation dans l'exercice de l'exploitation minière aurifère de la ville. Conscient de cela, elles vont s'investir dans le domaine de la culture maraîchère dans le souci d'approvisionner la

population et de la famille en produits maraîchers. En effet, certaines femmes utilisent les revenus de cette activité pour assurer les besoins de la famille en soutien de leur mari. Pour mieux accroître leurs rendements agricoles, elles s'adonnent aux techniques agricoles. Cette technique consiste l'apport de l'engrais organique (fumier), chimique (NPK) pour l'amendement du sol et la pulvérisation des plantes à travers les produits phytosanitaires (pesticides...). En outre, la pollution métallique issue des activités minières constitue un problème d'actualité qui préoccupe toutes les régions soucieuses de maintenir leur patrimoine hydrique à un haut degré de qualité. Ainsi, cette préoccupation touche la Sous-préfecture de Hiré en générale et particulier la ville où l'on retrouve trois (03) sites miniers (Agbaou, Bonikro et Hiré). Sur ces sites des importantes activités minières sont menées depuis les années 2000. Cette activité minière se matérialise par plusieurs sites d'exploitations artisanales d'or qui ceinturent la ville de Hiré et d'une mine d'or (la mine de Bonikro) qui se trouve à 10 km de la ville (Yapi et al, 2014, P 1282).

3. Discussion

L'évolution de l'espace urbain a besoin d'être planifiée et organisée. Cette planification et organisation doit être bien qualitative que quantitative par la mise en place des infrastructures et équipements pour accompagner l'installation des populations. Cette logique d'aménagement est souvent mise en marge dans les villes des pays en voie de développement. C'est ainsi que la Banque Mondiale, (2016, p.137) aboutit au résultat lorsqu'elle écrit : « Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, rares sont les lotissements officiellement approuvés par le Ministère. À l'intérieur du pays, 90% des lotissements effectués ne sont pas approuvés, bien que les usagers détiennent des titres administratifs tels que la lettre d'attribution, l'Arrêté de Concession Provisoire, etc. délivrés par les autorités compétentes ». Ainsi, l'étude démontre que l'évolution de la ville de Hiré n'a toujours été pas planifiée. Des lotissements ont été réalisés dans des zones peu constructibles pour satisfaire les besoins d'installation des populations. Des sites miniers et des zones marécageuses soumettent le site urbain à des discontinuités. Ainsi, ces lotissements portent atteinte à l'organisation spatiale et à la qualité urbanistique de la ville. Il ressort de l'étude que l'activité minière aurifère influence la mobilité des terres agricoles. Celle-ci est exploitée pour l'activité minière et l'implantation

des ménages. C'est ce que confirme Mengue (2011, p.3) l'exploitation minière peuvent résulter de toute activité impliquant le défrichement du terrain ou de rejets directs dans les plans d'eau.

Certes l'insuffisance de l'aménagement urbain n'est pas à ignorer, mais c'est plutôt l'urbanisation galopante qui est la source des problèmes de développement à Hiré. La maîtrise de l'urbanisation dans les pays soumis à un accroissement démographique sans précédent est une des préoccupations essentielles pour les autorités en charge des questions de planification et de développement. C'est ce que confirme Démaze (2008, p. 116) qui explique que la croissance démographique Guyanaise a eu des répercussions sur l'occupation du foncier de ladite localité. Ainsi, cette croissance démographique va contribuer à la mauvaise exploitation du foncier. A cet effet, l'accroissement démographique rapide dans les différentes communes a rendu non opérationnel les plans d'urbanisme et autres schémas directeurs conçus préalablement. Cette réalité est visible à Hiré. Car l'activité minière a suscité une forte migration des populations vers cette localité.

Toutefois, l'activité de l'exploitation aurifère n'est pas le seul frein à la mobilité des populations à Hiré. En effet, nos résultats ont montré que la situation économique des populations est aussi un facteur explicatif de la problématique de la mobilité en milieu urbain. Ainsi, Koffi (2008, p. 5) soutient que la faiblesse des revenus, le coût élevé du foncier et la lourdeur des procédures d'acquisition du foncier poussent certaines personnes à s'adonner à production de leur maison en marge des normes. En outre, les pratiques de déplacement des populations s'inscrivent dans une logique de niveau de vie et non plus celle d'enclavement du territoire. Les critères socioéconomiques sont déterminants et la précarité financière induit une moindre mobilité d'ensemble. Cela est soutenu par Kouadio (2016, p.300), l'exploitation minière est perçue par certains optimistes, comme le secteur d'avenir qui sortira l'Afrique de l'ornière de la pauvreté et du sous-développement. Oulai (2013, p.3) explique que depuis la récession économique l'exploitation minière est devenue un centre d'intérêt pour palier à la mévente et aux fluctuations des coûts mondiaux des matières premières agricoles. Alors les mines sont aujourd'hui au centre des préoccupations des pays qui en possèdent. Cependant, les techniques employées pour l'exploitation de ce minerai par les entreprises sont sources de destruction des sols. Yobo, Nassa

(2018, p98) confirme que l'utilisation sans précaution du cyanure et du mercure par les orpailleurs lors du traitement des minerais, entraîne une contamination de la nappe phréatique des sols. Celle-ci se trouve alors non seulement polluée mais impropre à l'usage agricole. Par ailleurs, la matérialité de l'activité minière à Hiré met en exergue des effets sur la qualité des ressources naturelles. Les sols et l'eau inhérents à l'activité agricole urbaine s'en trouvent également affectés. De cette donne s'ensuivent des conséquences sur la production agricole locale. Il est clair que de nombreux facteurs rentrent en ligne de compte pour apprécier la mobilité de la population dans une ville mais la quantité et la qualité des voies de communication est un facteur déterminant. Ainsi le rôle déterminant du cadre physique n'est pas à ignorer dans les projets d'aménagement. Le site de la ville de Hiré présente de nombreuses contraintes physiques et nécessite des investissements lourds pour répondre aux besoins en infrastructures et équipements. Ce résultat auquel nous sommes parvenus dans la ville de Hiré est aussi une des conclusions des travaux de Faye (2013, p 45). Il montre que les mobilités à Saint Louis (Sénégal) sont en rapport étroits avec le cadre physique qui peut influencer dans la création et le développement urbain.

Conclusion

En définitive il convient de noter que la dynamique spatiale stimulée par l'activité de l'exploitation minière a engendré l'extension des villes occasionnant l'occupation désordonnée du foncier à Hiré. En effet, cette occupation a engendré un dynamisme de l'armature urbaine, de 4.5 hectares en 1977 à 28 hectares en 2021. Cette évolution progressive est rythmée avec l'adoption de nouvelles activités économiques (l'agriculture, l'exploitation minière etc.) dans cette localité. En outre, autour des sites miniers, le processus d'urbanisation reste non planifié, informel et fréquemment marqué par des conflits et une insécurité relative à l'utilisation des terres. Toutefois, les rares espaces périphériques susceptibles d'assurer l'alimentation quotidienne de la population sont systématiquement détruits et dégradés. La dynamique paysagère autour des sites miniers s'accroît par l'auto-construction. Dans un contexte social difficile, les populations se tournent vers les sites miniers pour la recherche d'équipements sociotechniques.

Cependant, l'installation des personnes autour des sites miniers a un impact négatif en termes de dégradation de sols et de la végétation, susceptible d'entraîner une perte de la biodiversité. Ainsi, l'effet découlant de ce phénomène est le morcèlement rapide, l'occupation anarchique et l'irrégularité des quartiers en extension de la ville. Certaines populations occupent des espaces de manière illégale et procèdent au lotissement anarchique.

La culture maraîchère une activité de subsistance et de commercialisation pour la population riveraine de la ville de Hiré et ses environs. Cette importante activité qui au départ c'est-à-dire avant la découverte de la mine d'or était la principale source de revenus pour certains chefs de ménages et d'approvisionnement de la ville en produits maraîchers est aujourd'hui délaissée au détriment de l'exploitation minière.

Le défi de la préservation des espaces agricoles périphériques à Hiré est énorme. Car, à Hiré comme dans bon nombre de villes ivoiriennes, les terres urbaines sont menacées par le bâti.

Les propriétaires coutumiers constitués en associations s'adonnent à des morcèlements désordonnés et à la vente spéculative des terres urbaines. Ainsi, les zones périphériques et marécages sont lotis et vendus les propriétaires terriens à des demandeurs qui s'installent au mépris des règles urbanistiques en vigueur. Cette occupation anarchique de l'espace réduit considérablement les espaces cultivables. Ces espaces cultivables dans les villes et périphériques sont davantage sujettes à la convoitise d'exploitation aurifère qui évolue de façon désordonnée.

Dans le souci de la mise en place d'une politique de lutte contre la pauvreté, de l'autosuffisance alimentaire et de la construction de ville durable, il est souhaitable que tous les acteurs impliqués dans l'aménagement de l'espace urbain conjuguent leurs efforts dans la mise en place d'une plate-forme pour le respect des règles urbanistiques.

Bibliographie

Assi-Kaudjhis Narcisse Bonaventure (2016), *Redynamisation du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire et développement local dans la commune de Bouaké, le Département de Gagnoa et le District de Yamoussoukro*, thèse unique de Doctorat, Université Alassane Ouattara De Bouaké, 404 p.

- Atta Koffi** (1978), *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain de Bouaké (Côte d'Ivoire)*, thèse de Doctorat 3^e Cycle, Paris, 306 p.
- Banque Mondiale** (2016), *Cadre d'analyse de la gouvernance foncière de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, bureau régional de la banque mondiale, 186 p.
- Demaze Tsayem Moïse** (2008), Croissance démographique pression foncière et insertion territoriale par abattis en Guyane Française, in *Revue noris*, n°206, p.1-25.
- Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD)** (2015), La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour un développement minier durable en Afrique de l'Ouest, in revue *liaison énergie-francophonie*, Canada, ISSN 0840-7827, n°99, pp4-38.
- Institut National de la Statistique** (2021), *Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), résultats définitifs par localités*, Abidjan, INS, 63 p.
- Koffi Brou Émile** (2008), Les stratégies des populations de Dabou face à la crise du logement dans la cité, in *Revue Ivoirienne des Lettres et Sciences Humaines*, n° 11, ENS, Abidjan, p. 5-22.
- Kouadio Kouassi Nicolas** (2016), Exploitation Minière, Facteur De Recompositions Socio-Economiques Dans La Sous-Préfecture De Hiré (Côte d'Ivoire), in *European Scientific Journal*, vol.12, No.17 ISSN : 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 pp. 287-304.
- Moore Stephens** (2015), *Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) Côte d'Ivoire*, Rapport ITIE, Côte d'Ivoire, 205p.
- Oulai Adama** (2013), Les enjeux de la coopération internationale dans le domaine minier en Côte d'Ivoire, Mémoire de Master, Université Paris1 (Panthéon-Sorbonne), 41P.
- Yapi-Diahou Alphonse, Yassi Gilbert assi, Ddoho Bi Tchan André** (2014), Les classes moyennes dans les périphéries d'Abidjan : la clientèle des promoteurs dans des espaces en recomposition, in CHARLEARD Jean-Louis (Dir), *Métropole aux suds : le défi des périphéries ?* Paris, Karthala 2014, p. 385-396.